

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 195

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le fléau de la balance des paiements

1. Dans un journal fort respectable, dont je tairai le nom par discrétion, paraissant dans un pays que mon très grand respect de la neutralité m'interdit de nommer, je lis ces lignes... intéressantes : Le ministre relève que la culture du pavot et le trafic de la drogue « constituent une source de revenus importante »...

(Que je précise qu'il s'agit d'un pays où il est question actuellement d'interdire le trafic et l'exportation de la drogue.)

2. Dans un journal fort respectable... etc. (voir plus haut), je lis ces lignes... intéressantes : L'orateur relève que les maisons closes, que la prostitution « constituent une source de revenus importante »...

(Que je précise encore qu'il s'agit d'un pays où il est question de prendre des mesures plus énergiques contre la traite des blanches.)

3. Vous allez dire que vous n'avez jamais ouï des propos d'un cynisme aussi révoltant. Et vous me demanderez quel plaisir je puis trouver à rapporter des paroles prononcées par des fous moraux, vraisemblablement fichés par Interpol...

4. Catastrophe ! Je m'aperçois qu'une fois de plus j'ai tout mélangé. D'accord : je n'ai jamais eu beaucoup d'escient. Mais avec l'âge et ses infirmités... Et puis ce désordre sur mon bureau...

Bref, j'ai confondu différentes coupures de journaux. En fait, le journal que je citais plus haut n'est autre que la Gazette de Lausanne du 9 septembre. Et il ne s'agit ni de drogue, ni de prostitution, mais bien d'un débat contradictoire organisé par le Parti libéral vaudois sur la votation du 24 septembre, au cours duquel l'adversaire de l'initiative contre l'exportation des armes aurait déclaré : « La fabrication des armes et l'exportation d'une partie d'entre elles consti-

tuent une source de revenus importante. » Ajoutant encore ceci, toujours selon la Gazette : « Leur achat, si telle était l'extrémité à laquelle nous étions acculés, créerait un déficit important de la balance des paiements. »

De l'attaque des diligences à l'exportation d'armes

C'est un peu ce que disait mon ancêtre, le brigand Cornuz, quand il attaquait les diligences : « Si je devais acheter tout cela, ça créerait dans mon budget un déficit important ! ».

L'art brut à Beaulieu

Lausanne va recevoir en donation la collection d'art brut de Dubuffet. Beau cadeau, pour une ville qui certes compte dans son musée des œuvres de valeur, qui certes a vu naître des peintres exceptionnels, (faut-il citer Vallotton ? faut-il citer Sutter ?), qui certes abrite quelques collections fameuses, notamment les estampes collectionnées par le professeur Decker, mais une ville qui jusqu'ici ne pouvait prétendre rivaliser avec les grands musées de Bâle, Zurich, voire de Berne. Avec l'art brut, Lausanne reçoit une collection de valeur internationale. Certes la mise en place au Château de Beaulieu exigera un investissement important. Deux millions pour le moins. Il faut féliciter les autorités de consentir avec largesse de vue à cet effort important.

Vers un amoncellement continu

Une collection de ce genre, qui rassemble tout ce qui peut avoir valeur esthétique sans avoir suivi les cheminements de la culture artistique, qu'il s'agisse des matériaux jusqu'ici méprisés ou ignorés, qu'il s'agisse du langage pictural des ma-

5. Enfin, dans un article — d'ailleurs modéré — publié dans le numéro du 9 septembre de 24 Heures contre l'initiative, je lis encore ceci :

(Si nous décidions de ne plus exporter et que notre exemple soit suivi par d'autres Etats neutres), « le commerce des armes serait, plus encore, l'apanage exclusif de gouvernements qui en font un des moyens de leur volonté de puissance. » Poursuivant ce raisonnement, je sens que je vais devoir « embrasser » la carrière de souteneur. Car si je ne le fais pas, elle deviendra l'apanage exclusif des caïds du milieu...
J. C.

lades mentaux, une telle collection pourrait être sans fin, un amoncellement continu. Car le premier tri que s'impose un artiste critique et exigeant à l'égard de ses propres créations n'a pas lieu. Il y a des œuvres brutes qui ne sont que des « empreintes », qui ne sont produites que selon des mécanismes répétitifs et automatiques, déroutants mais pauvres.

D'où l'importance du choix (aussi déterminant que lorsqu'il s'agit de donner une signification esthétique à des objets manufacturés ou naturels qui par définition sont en nombre infini) et de la mise en valeur.

Le plus difficile

S'il est une collection qui ne peut être considérée comme figée, « emmurée », « emmusée », c'est bien celle de Dubuffet. Lausanne va lui offrir un cadre de très grande qualité à Beaulieu. Mais après le plus difficile restera : faire circuler dans cette accumulation la vie, c'est-à-dire faire intervenir la sûreté du choix dans le renouvellement et la présentation.